

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Durand / J.F. Bertheze



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

PATRIMOINE

L'HABITAT À YVRÉ-LE-PÔLIN

Le bourg d'Yvré-le-Pôlin offre un intéressant panorama de l'habitat en vallée du Loir : quelques maisons anciennes autour de l'église, des maisons du XIX^{ème} siècle en rez-de-chaussée ou à un étage, avec jolies lucarnes, façades et baies ornées, une maison de type villégiature avec chaînes en brique et pierre, décor en céramique... Les différents matériaux de construction et les enduits donnent de belles couleurs au bourg.



© Guy Durand



Entre bois, bocages et chemins creux



Yvré-le-Pôlin



Après le bourg d'Yvré-le-Pôlin, son église en grès roussard, ses belles maisons, on découvre ses vergers, son sentier botanique, son panorama et ses arbres remarquables.

SITUATION

Yvré-le-Pôlin - Sarthe. À mi-chemin entre le Mans et La Flèche

PARKING

Parking du terrain de loisirs
N 47.81878 °, E 0.15485 °

BALISAGE

Vert.



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir :
20 Boulevard Montréal, 72200 La Flèche,
02 43 38 16 60, info@vallee-du-loir.com,
<https://www.vallee-du-loir.com/>.



Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

L'église paroissiale Saint-Martin d'Yvré-le-Pôlin a une impressionnante tour-clocher de plan carré en grès roussard (ferrugineux). Elle est dotée d'un portail roman, du XIIe siècle, en pierre de taille, et d'une rosace classée.



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

— Changement de direction

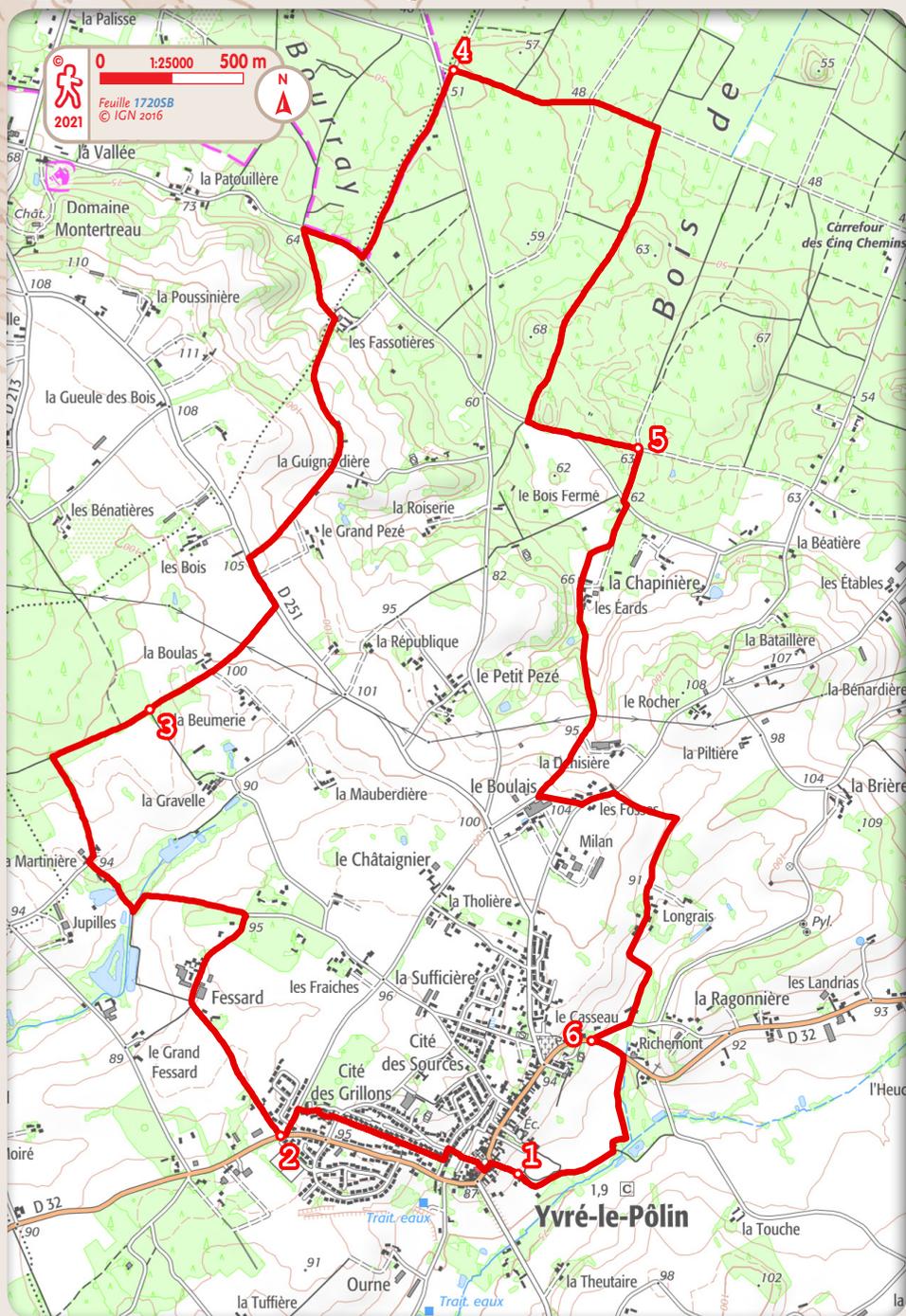
X Mauvaise direction

© marques déposées



© Guy Durand

Église Saint-Martin



- 1** Au panneau de départ, sur le terrain de loisirs Simone et René Lebled [👁 > Aire de jeux, tables de pique-nique, toilettes], s'engager dans la petite rue en montée douce vers l'église. Traverser la rue principale et contourner l'église par la gauche. Passer devant la mairie et poursuivre en face dans la ruelle en douce descente vers la rue des Charmes. La prendre à gauche puis poursuivre dans la première ruelle sur la droite, jusqu'au bout. Traverser la rue des Rosiers et la cité des grillons en face. Prendre la petite route à gauche jusqu'à la D 32.
- 2** Suivre, à droite, la route menant aux Vergers Davoine. Poursuivre vers les Bois, Fessard (vergers) et la Pièce du Taillis. Prendre, à gauche, le chemin menant à la Martinière [👁 > Début du sentier botanique (plaques)]. Laisser la Martinière sur la gauche et poursuivre en face puis à droite au carrefour de chemins.
- 3** Laisser la variante du circuit bleu sur la droite et continuer en face jusqu'à la Boulais et la Closerie. Arrivé à la D 251 [Fin du circuit botanique], traverser la route et la longer par la gauche jusqu'à la Traîne. Prendre à droite une petite route qui se prolonge en face par un chemin jusqu'aux Marchandières [👁 > Panorama sur Le Mans]. Prendre une petite route sur la droite, sur 200 m, puis la traverser pour s'engager à gauche sur une allée cavalière (balisage sportif équestre) jusqu'à une autre petite route que l'on traverse de biais. Faire 80 m et, à la cote 49, laisser les variantes jaune et rouge en face.
- 4** Prendre l'allée sur la droite. À la cote 48, faire la jonction avec les circuits jaune et rouge venant de la gauche. Continuer tout droit sur 300 m et prendre à droite un chemin, sur 1200 m, jusqu'à la route [👁 > À droite, une unité d'alimentation des eaux de la région Mancelle]. La prendre à gauche sur 200 m. Au rond-point, laisser à gauche le départ de la variante Rouge ainsi qu'en face son retour.
- 5** S'engager à droite sur un chemin pendant 200 m. Laisser à gauche la jonction avec le circuit bleu. Continuer ce chemin jusqu'aux Eards, puis un petit chemin jusqu'à la route. Virer à gauche jusqu'à Bellevue (abris bus). Poursuivre par la gauche sur 100 m jusqu'aux Fosses. Prendre à droite un chemin menant à Longrais puis sur la route en face vers le Casseau.
- 6** Traverser la D 32 et la suivre à gauche sur un sentier protégé parallèle, sur 200 m. Prendre deux fois à droite pour arriver au terrain de loisirs d'Yvré-le-Pôlin.